

Voici la lettre pastorale que Mgr. Régner, archevêque de Cambrai, vient d'adresser au clergé de son diocèse pour l'engager à s'unir à tous les fidèles catholiques, en priant pour le succès des armes de la France :

Cysoing, en cours de visites pastorales, le 12 mai 1859.

Monsieur le Curé,

Nous venons de recevoir de Son Excellence M. le ministre de l'instruction publique et des cultes la lettre suivante :

« Monseigneur,

» L'Empereur va bientôt prendre le commandement de l'armée d'Italie ; Sa Majesté désire que des prières publiques soient ordonnées dans toutes les églises de l'Empire pour demander à Dieu le succès de nos armes et de protéger la France. Je prie Votre Grandeur de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour répondre à ces pieuses intentions. »

Prier pour la patrie et pour le chef suprême de l'Etat, c'est un devoir que le clergé et les fidèles ont à remplir dans tous les temps ; mais tout le monde sentira qu'il est devenu plus pressant dans les graves circonstances où la France se trouve aujourd'hui placée.

En conséquence, et jusqu'à ce que nous en ayons autrement ordonné, on ajoutera chaque jour, à toutes les messes, l'oraison pro Imperatore, dans laquelle nous demandons à Dieu qu'il bénisse les armes de sa Majesté Impériale.

Chaque dimanche et jour de fête, aux saluts du Très-Saint-Sacrement, on ajoutera aux prières ordinaires l'antienne et l'oraison pour la paix avec le Domine saluum fac Imperatorem.

Nous accompagnerons de nos vœux les plus ardents et de nos plus ferventes prières notre vaillante armée et son auguste chef. Nous demanderons à celui qui est l'arbitre souverain des destinées des nations que la guerre dont ils vont courir les hasards se prolonge le moins possible, et qu'elle se termine avec une paix glorieuse pour la France et utile à l'Église.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

RÉNÉ FRANÇOIS, archevêque de Cambrai.

On écrit de la Bassée que la caisse d'épargne établie depuis quelques années seulement dans cette ville, prend une importance très grande, relativement à la population de cette localité.

Cela est dû surtout à la position exceptionnelle qu'elle s'est faite en portant l'intérêt servi à ses déposants à 3 3/4 0/0, c'est à dire un quart en plus que les caisses d'épargne de Lille et des principales villes de notre contrée.

On écrit de Rouen :

« La commission s'occupe d'arrêter le programme des fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'exposition régionale. Une demande doit être adressée à toutes les sociétés d'horticulture de la région, pour les inviter à concourir à l'ornementation du square intérieur.

En attendant, la construction des galeries s'achève. Les châssis vitrés sont posés à l'intérieur. La couverture, formée de bandes de toile maroquinée imperméable, de différentes couleurs, est posée sur une des ailes. La décoration intérieure n'est pas encore commencée.

Des travaux de maçonnerie considérables s'exécutent avec force briques et pierres de taille pour la construction des fourneaux sur lesquels seront placés les chaudières nécessaires pour mettre en mouvement les machines de l'exposition. »

« Eh bien, Casal, demanda-t-il à son fidèle serviteur, qui l'attendait, as-tu reçu quelques lettres ?

— Celles que voilà, monsieur. » Daniel les ouvrit l'une après l'autre, tandis que le vieillard lui enlevait sa perruque noire et la remplaçait par une autre bien poudrée, selon l'usage de l'époque.

Sous la même main, les sourcils foncés de Daniel se transformèrent en sourcils gris-clair, et son teint, d'une pâleur mortelle, prit de la fraîcheur et de l'éclat. La métamorphose était si complète que, dans ce vieillard à l'air aimable et à la mise élégante, on n'eût jamais soupçonné Daniel Vincetti, qui, sans être jeune, avait pourtant une physionomie fort expressive, où se révélait un caractère sombre, taciturne et un cœur passionné.

En lisant les lettres, il sortit.

En attendant le retour de Daniel, Litholf admirait un tableau de bataille aux traits hardis et aux couleurs animées. Il lui semblait voir le combat se livrer sous ses yeux, et il oubliait complètement sa longue faction.

Il était encore debout devant cette toile lorsque la porte s'ouvrit et qu'il vit entrer un personnage tout à fait inconnu de lui.

C'était un vieillard dont la perruque grise semblait, grâce à la poudre, couverte d'une couche de neige. Il portait un costume d'une grande richesse, et, sur la poitrine, les insignes de plusieurs ordres. Un peu courbé, non par l'effet de l'âge, paraissait-il, mais par une difformité — son dos était orné d'une petite bosse — il n'en avait pas moins la marche aisée, naturelle, et des mouvements pleins de souplesse. Son visage, brillant de fraîcheur, exprimait la

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 10 au 16 mai 1859 inclus, 15 garçons, 18 filles.

MARIAGES.

Du 16 mai. — Entre Pétrinus Destaerck, journalier, et Jean-Catherine Sluys, tisserande. — Henri-Joseph Vanhuffel, fleur, et Marie-Thérèse Delannoy, journalière. — Louis-Modeste-Joseph Deschamps, contre-maître de tissage, et Eugénie-Hortense Descluse, tisserande. — Henri-Achille-Joseph Ingbert, tisserand, et Coralie Parsis, journalière. — Auguste-Joseph Desreumaux, tisserand, et Louise-Désirée-Joseph Horrent, sans profession.

DÉCÈS.

Du 11 mai. — Corneille Versyck, 58 ans, ouvrier tailleur, époux de Flavie-Adélaïde Vandersande, à l'Embranchement. — Du 12. — Marie-Rose Duoulombier, 32 ans, ménagère, épouse de Louis-Carlos Desobry, canton de l'Épeule. — Sophie-Joseph Delcroix, 52 ans, ménagère, épouse de Florimond-Achille-Joseph Vanmullem, rue du Temple. — Du 13. — Julien Vanmerhaeghe, 49 ans, fleur, époux de Colette Langerart, Hôpital. — Du 14. — Séraphine-Joseph Douamme, 71 ans, ménagère, épouse de Charles-Stanislas-Joseph Lepers, chemin de l'Hommelet. — Amélie-Adélaïde Guilez, 61 ans, ménagère, épouse de Louis-Alexandre Cuvelier, Hôpital 1. — Plus 12 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Séance du 15 mai 1859.

Sommes versées par 44 déposants, dont 5 nouveaux fr. 4,918 00

36 demandes en remboursements effectués. 16,260 00

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Grimont-Bossut et J.-B. Dujardin, directeurs.

FAITS DIVERS.

Depuis quelque temps, il existe une association de faux monnayeurs qui inonde de pièces de mauvais aloi le centre de Paris et notamment le quartier Montmartre. Une femme, mise avec une certaine élégance et soigneusement voilée, entre dans les magasins de ce quartier et achète des pastilles, du sucre, de la bougie et d'autres menues marchandises. En paiement, elle donne une pièce de 20 francs. Cette pièce n'est autre qu'une pièce de 1 franc, dorée par le procédé Koolz. La cannelle de la tranchée a été préalablement limée, en sorte qu'un premier aspect l'œil est trompé.

Plusieurs marchands ont signalé cette aventure, qui a fait d'eux ses dupes ; mais jusqu'à ce jour elle n'a pu être arrêtée.

Il y a quelques jours, un individu se présentait chez le sieur Charles, marchand chocolatier, rue Montmartre. — La dame se trouvait seule au comptoir. Le visiteur fit emplette d'une boîte de pastilles, et donna en paiement une pièce de 40 fr. de bon aloi. La dame lui rendit la monnaie, parmi laquelle figurait une pièce de 20 fr. En faisant mine de compter l'argent il se tourna un instant de côté et substitua prestement à la pièce d'or une fausse pièce ; puis s'avançant vivement vers le comptoir, il dit à la marchande : Madame, vous venez de me donner une mauvaise pièce ; regardez vous-même.

La dame, voyant à qui elle avait affaire, ne se déconcerta nullement. — Monsieur, lui répondit-elle, toutes les pièces que je vous ai données étaient bonnes ; vous m'en présentez une qui ne l'est pas, elle vient de vous. Les choses ne peuvent se passer de cette façon, et

bienveillance. Il s'avança vers Litholf avec le sourire le plus affable.

« Vous êtes surpris de me voir au lieu de Daniel... Je ne m'en étonne pas ; j'espère néanmoins que vous ne serez pas mécontent de la substitution. Daniel, mon secrétaire intime, est occupé ; je prendrai sa place pour vous faire parcourir la ville. Vous êtes arrivé tout récemment, m'a-t-il dit. Je me ferai un plaisir de vous obliger autant qu'il sera en mon pouvoir. Vous vous nommez Litholf, et vous avez choisi l'état militaire. Malgré mon âge, je sais apprécier les sentiments qui portent un jeune homme à se ranger parmi les défenseurs de la patrie. Ah ! pardon, mon ami, j'oubliais de me faire connaître. Mon nom est Philippe de Weissenbourg, chargé d'affaires, ou, si vous aimez mieux, ministre résident du duché d'Altenbourg. Si vous êtes un peu au courant de la généalogie de la noblesse allemande, mon nom vous dira que je suis issu d'une des plus anciennes familles de mon pays. »

Litholf, attiré vers ce vieillard si affable, le suivit avec plus de plaisir qu'il n'en eût eu à accompagner le taciturne Daniel. Ce ne fut pas sans un certain orgueil qu'il prit place à côté de lui dans une magnifique équipage, et son amour-propre ne fut pas moins flatté lorsque la voiture descendit rapidement la Regerings-Gata pour le conduire sur les places publiques les plus remarquables.

IV

Le salon de la princesse Sophie-Albertine.

Le baron Weissenbourg était au nombre des personnes qui se trouvaient réunies chez la

vous ne sortirez d'ici que pour aller chez le commissaire de police. En même temps, elle appela un sergent de ville qu'elle avait aperçu en dehors, et celui-ci s'empara de l'acheteur, qu'il conduisit au commissariat de la section Saint-Joseph.

Cet homme a refusé de faire connaître son nom et son domicile. La pièce qu'il a essayé d'émettre est semblable à celles émises par la femme voilée dont on a parlé plus haut, et tout porte à croire qu'il agissait de complicité avec elle.

Il a été, après son interrogatoire, conduit à la préfecture. (Droit.)

L'Union médicale annonce que le docteur Glover, connu par d'importants travaux sur le chloroforme, vient de succomber accidentellement empoisonné par cette substance, dont il avait, à ce qu'on présume, dans un but expérimental, avalé à trop courts intervalles une quantité vraiment incroyable, 60 à 70 gr.

On lit dans le journal d'Ille-et-Vilaine du 7 mai :

On se ferait difficilement une idée de l'accueil fait à ceux de nos soldats qui passent par Rennes, se dirigeant vers le théâtre de la guerre. Ces jours derniers, les dames de la halle aux légumes ont donné leurs provisions au prix coûtant à ceux qui venaient leur en acheter. Un de ces matins même, ces excellentes femmes ont fait, au centre de leurs étaux, une large place et ont chargé de boissons une table où tous les soldats qui se présentaient étaient les bienvenus, ceux-ci, de leur côté, ont voulu témoigner de leur satisfaction, et des danses ont été organisées, dans lesquelles dames de la halle et soldats ont sauté à qui mieux mieux, aux cris de Vive la France ! Vives l'Empereur !

On lit dans la Bretagne, sous la date de Saint-Brieuc, le 10 mai :

Hier, dans une de nos rues les plus fréquentées, un de ces bons soldats chantait, car le soldat français est toujours de bonne humeur. Bientôt un cercle de curieux se forme autour de lui. Loin de s'intimider il ne chante qu'avec plus d'entrain, mais, à la fin de sa chanson, prenant son képi à la main, il le presenta à l'assistance, en disant : « Pour les pauvres, s'il vous plaît ! » Sur ces entrefaites, passe un vénérable ecclésiastique auquel le généreux militaire remet sa collecte : « Monsieur le curé, lui dit-il, voici pour les pauvres ; priez le bon Dieu pour nous. »

Il y a quelques jours, dit le Courrier de Bayonne, un jeune militaire, notre compatriote, qui se rendait, comme tous ses camarades, à l'appel fait aux congédiés temporaires, était monté dans une de nos voitures publiques pour diminuer le nombre de ses étapes. Arrivé au débarcadère, il voulut payer au conducteur sa place.

Non certes, lui répond celui-ci, je n'accepterai rien d'un brave soldat qui part pour combattre les ennemis de la France. Seulement, mon brave, je vous demanderai un petit service en revanche : c'est quand vous serez arrivé en Italie, de bien me brosser les Autrichiens. »

Le bon conducteur peut se tenir tranquille, et nous sommes assurés que notre militaire, quand il se trouvera devant l'ennemi, acquittera sa part en double.

Nous lisons dans le Journal de Fécamp :

Un cas de mort assez singulier est arrivé vendredi sur la route de Bornambuse à Goderville. Le nommé Boulet dit Lesage, garde cham-

pêtre et concierge de la mairie de Goderville, était allé avec un notaire de cette localité, pour être témoin dans un testament. L'acte terminé, et vers les huit heures du soir, notaire et témoin revenaient pédestrement à Goderville, lorsque tout-à-coup, au milieu d'une conversation, Boulet dit Lesage tomba sur la route, ne donnant plus aucun signe de vie. Transporté de suite à son domicile, malgré les soins qui lui furent prodigués par un médecin, ce malheureux est mort des suites d'une attaque d'apoplexie.

On nous assure que Boulet dit Lesage avait fait lui-même son testament, quelques jours avant celui pour lequel il venait de servir de témoin. La précaution, comme on le voit, était utile.

Boulet dit Lesage était un ancien soldat du premier empire, qui était sorti de l'armée avec le grade de sergent-major au 22^e régiment d'infanterie de ligne. Dans les huit ans qu'il passa au service, il fit les campagnes de 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813. Il était décoré de la médaille militaire.

Sous ce titre : Arrestation d'un forçat par le président qui vient de le condamner, on lit dans le Nouvelliste de Marseille du 14 :

Hier, vers trois heures, la seconde chambre de la cour impériale d'Aix venait de condamner à cinq ans d'emprisonnement Taboris, forçat libéré, chez lequel la police de Marseille avait saisi un couteau-poignard parmi divers objets provenant évidemment de vols. L'audience était suspendue pour quelques minutes. Tout à coup, le passage réservé aux magistrats retentit de cris accompagnés d'un grand bruit.

M. le président Clappier ouvre précipitamment la porte de la chambre du conseil, et se trouve en face de Taboris, qui cherchait à s'évader. L'honorable et courageux président arrête le malfaiteur. Celui-ci, troublé à la vue du magistrat, en robe et en toque, qui venait de le condamner, et cédant visiblement à ce sentiment de respectueuse crainte qu'inspire toujours le juge, même au récidiviste le plus endurci, se dégage cependant par un violent et brusque effort, des mains du président, mais retombe bientôt dans celles de deux gendarmes qui l'ont conduit à la maison d'arrêt. Cet incident a produit une certaine émotion au palais.

On écrit de Saint-Méen :

Un triste événement est venu affliger la commune de Crouais. Mardi dernier avait lieu la bénédiction des cloches de la nouvelle église, ce petit bijou d'architecture ogivale dû au zèle infatigable de M. le curé du Crouais et au religieux dévouement des habitants de la commune. La cérémonie était terminée et l'ascension, cette opération si délicate et souvent périlleuse, avait parfaitement réussi. Déjà les cloches, placées à demeure, livraient aux vents leurs chants d'allégresse.

Pour prévenir tout accident, l'échelle qui conduisait avait été retirée, lorsqu'un jeune homme, poussé par une fatale inspiration, en apporte une nouvelle et monte ; mais un obstacle se présente : c'est la cloche elle-même, qui se balance entre lui et les heureux sonneurs ; elle est au sommet de son oscillation. Il veut profiter de cet instant si court pour franchir l'espace qui le sépare de ses amis ; dans son retour rapide, la cloche le rencontre, et d'un élan irrésistible le projette contre une des pièces de la charpente ; la tête avait porté, la mort avait été instantanée. Le lendemain, les cloches du Crouais sonnaient un glas funèbre.

Pouvez-vous me dire qui ?

— L'un d'eux vous a reconnue. Oh ! je suis sûr de ne pas me tromper. Cet homme aussi vous a fait une prédiction.

— Et l'autre, pouvez-vous le dépeindre ?

— Non.

— Alors vous savez bien peu de chose, malgré votre don de divination.

— Et si je présentais cet homme à l'instant même à Votre Altesse ?

— Impossible.

— Si je prenais Votre Altesse au mot ?

— J'en serais enchantée.

Involontairement, Elise se leva pour ne s'en perdre de ce dialogue, aussi intéressant pour elle que pour la princesse.

« Il faut d'abord que j'adresse une prière à Votre Altesse. Vous trouvez que ma promesse n'est pas facile à tenir ?

— Parlez, baron, que désirez-vous ?

— Que Votre Altesse daigne raconter elle-même ce qu'elle jugera convenable de sa petite aventure, afin que les assistants aient une idée de celui dont je vais évoquer l'ombre.

— L'ombre, dites-vous ?

— Mon art sera d'autant plus merveilleux si je commence par évoquer son ombre, et qu'ensuite je la transforme en lui-même. »

La princesse aurait voulu garder le secret de sa visite chez Ringsholm ; mais, ayant perdu les papiers, elle avait été forcée de recourir au duc pour que la police reçût l'ordre d'entreprendre des recherches. La chose une fois connue de quelqu'un, à quoi bon en faire plus longtemps un mystère ? Elle savait d'ailleurs qu'un bruit vague circulait à la cour touchant cette aventure, aussi jugea-t-elle l'occasion propice pour la révéler elle-même sous son véritable jour. (La suite au prochain numéro.)